

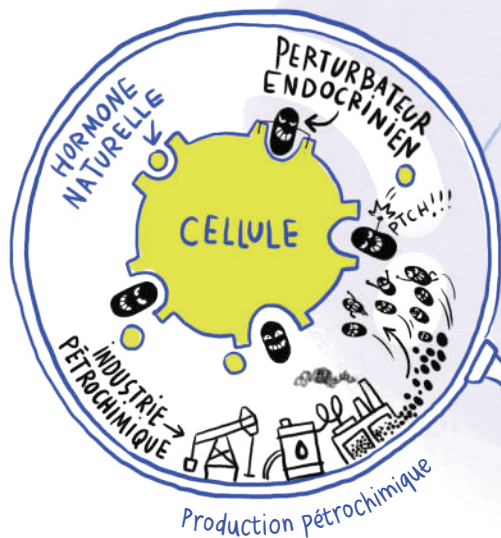
LA MAIRIE DE  
**Ramonville**  
Saint-Agne

**S'ENGAGE**

... à adopter progressivement une série de mesures visant à limiter ou supprimer la présence des perturbateurs endocriniens, afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitant-es.

## LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS (PE)

sont « des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle, étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants. » (OMS 2002).



L'Organisation Mondiale de la Santé et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement considèrent les perturbateurs endocriniens comme « une menace mondiale à laquelle il faut apporter une solution ».

Le programme d'action général de l'Union européenne pour l'environnement énumère comme l'un des neuf objectifs prioritaires à atteindre à l'horizon 2020 : protéger les citoyen·nes de l'Union contre les pressions et les risques pour la santé et le bien-être liés à l'environnement.

En France, depuis 2014 la Stratégie Nationale sur les perturbateurs endocriniens a fixé comme objectif de :

- Former et informer
- Protéger l'environnement et les populations
- Améliorer les connaissances en accélérant la recherche.



Ramonville  
Saint-Agne

**S'ENGAGE**

Ramonville  
Saint-Agne



**SUPPRIMER À TERME L'USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET BIOCIDES** qui contiennent des PE en accompagnant les particuliers, et les propriétaires d'établissements privés désirant appliquer ces dispositions.

**RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX PE DANS L'ALIMENTATION** en privilégiant la consommation d'aliments biologiques et en supprimant les ustensiles de cuisine comportant des PE.

**FAVORISER L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION SUR LES ENJEUX DES PE** auprès de la population, des acteurs et actrices économiques, des associations, des professionnel·les de santé, des collectivités territoriales notamment des service de la petite enfance et de la jeunesse.

**MOBILISER ET ACCOMPAGNER VERS L'ÉCO-RESPONSABILITÉ** l'ensemble des acteurs et actrices du territoire et des citoyen·nes, en proposant des éco-gestes et alternatives à adopter, et en valorisant les circuits-courts...

**MÉTRER EN PLACE DES CRITÈRES** d'éco-conditionnalité pour supprimer les PE dans les contrats et les achats publics.

**RENDRE COMPTE** aux citoyen·nes de l'avancement des engagements pris dans le cadre de la présente Charte, tous les ans.



## LES EFFETS NÉFASTES DES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS (PE)

Un perturbateur endocrinien est une substance chimique perturbant le système hormonal nécessaire au bon fonctionnement du corps.

Les PE ont des impacts néfastes sur le développement du fœtus, du nourrisson ou de l'enfant et de l'adolescent.e.

Ils peuvent aggraver des maladies telles que l'obésité, le diabète, les troubles cardiovasculaires, les cancers du sein et de la prostate, les troubles du comportement ou l'infertilité.

## OÙ SONT LES PE?



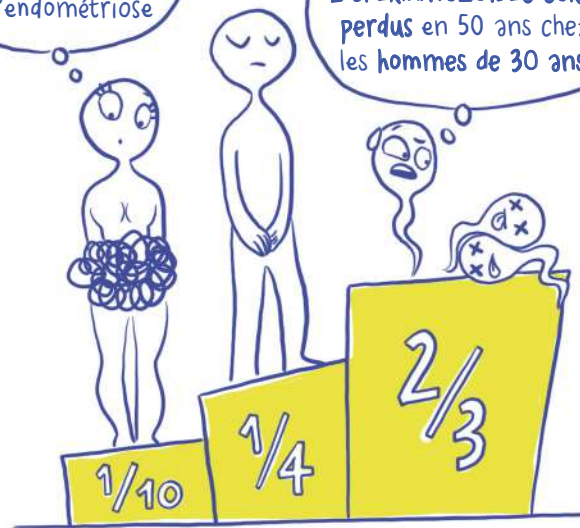
### LE BISPHÉNOL A

Fabrication de plastiques polycarbonates et de résines époxy : vernis intérieur des boîtes de conserve et canettes, canalisations d'eau, tickets de caisse, certains composites dentaires, etc.

Près d'1 PERSONNE SUR 4 IMPACTÉE PAR L'INFERTILITÉ EN OCCITANIE, contre 1 sur 7 en 2011.

1 FEMME SUR 10 touchée par l'endométriose

2 SPERMATOZOÏDES SUR 3 perdus en 50 ans chez les hommes de 30 ans.



# RAMONVILLE

## ACTIONS INFORMATIONS SENSIBILISATION

→ En 2019 et 2020, la ville a engagé des actions pour sensibiliser la population, les agents municipaux et les élus aux enjeux de santé publique.

→ MISE EN PLACE D'ATELIERS par le collège A.-Malraux, les écoles de la ville, le centre social, la mairie et les associations.

→ ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS Village zéro déchet, Fête de la nature, Journée des familles, etc. Organisation de conférences, ciné-débats et d'un colloque scientifique animé par le président du réseau environnement santé.

→ DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE En 2019, la ville a engagé une réflexion sur la commande publique responsable pour intégrer les enjeux de santé environnementale aux procédures d'achats publics.

Depuis, elle travaille sur le marché de l'alimentation, des fournitures administratives et de loisirs et instaure des clauses spécifiques dans l'élaboration des marchés relatifs à la construction et rénovation des bâtiments ainsi qu'à ceux des produits d'entretien.

→ LE POINT SUR L'ALIMENTATION La ville a lancé un plan d'action autour des trois axes de la loi Egalim : la lutte contre le gaspillage, l'augmentation des produits locaux et bio dans les menus scolaires et la recherche de solutions alternatives au plastique.

→ TERRAINS DE SPORT ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES Depuis 2015, la ville est en O Phyto pour l'entretien de l'espace public et des cimetières. Un travail est en cours depuis 2019 pour l'entretien écologique des terrains de sport.

### PRENDRE SOIN DE SA MAISON

- Ouvrez les fenêtres matin et soir au moins 10 minutes.
- Respectez les échéances d'entretien des équipements de chauffage, ventilation et climatisation.
- Pour nettoyer votre maison, privilégiez les produits naturels (bicarbonate de soude, vinaigre blanc, etc.).
- Pour entretenir le jardin ou les plantes d'intérieur, adoptez des solutions écologiques.



### EN CUISINE

- Lavez vos fruits et légumes avant de les cuisiner pour retirer les résidus de pesticides.
- Choisissez des récipients en verre, inox, terre cuite ou porcelaine pour cuisiner, stocker ou réchauffer vos aliments et boissons.
- Limitez au maximum les récipients en plastique et les films étirables en contact avec les aliments, en particulier au micro-ondes.



### LES PRODUITS COSMÉTIQUES CHEZ LES ADOLESCENT·ES

- Durant la puberté, les organes sexuels et le corps se développent. C'est aussi à ce moment là que l'apparence chez les jeunes est importante.
- Pour nettoyer votre peau, préférez des solutions naturelles (savon, gommage, démaquillage, etc.).
- Évitez les déodorants en spray et adoptez des déodorants naturels à base de bicarbonate de soude.
- Utilisez des huiles végétales pour hydrater votre peau.



\* Do It Yourself

### LE BIEN-ÊTRE DU BÉBÉ

- Durant la grossesse et au cours de l'allaitement, évitez l'utilisation des produits cosmétiques.
- Terminez d'aménager la chambre du bébé 3 mois avant son arrivée et lavez les peluches neuves avant de lui donner.
- Évitez les produits en spray et le parfum pour bébé. Préférez pour sa toilette de l'eau et du savon surgras.
- Privilégiez les biberons en verre et les tétines en silicone.

